



# RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024



## SOMMAIRE

|                        |   |
|------------------------|---|
| <b>ÉDITORIAL</b> ..... | 4 |
|------------------------|---|

### **PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR 2024**

|   |   |
|---|---|
| <b>UN CONTEXTE FINANCIER DE CROISSANCE FAIBLE ET DE FORTE INFLATION QUI APPELLE À POURSUIVRE LA GESTION RIGOUREUSE DES FINANCES DÉPARTEMENTALES</b> ..... | 6 |
|---|---|

|  |   |
|--|---|
| <b>UN RECOURS MAÎTRISÉ À L'EMPRUNT</b> ..... | 7 |
|--|---|

|   |   |
|---|---|
| <b>DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES CORRESPONDANT À UN NIVEAU D'INTERVENTION ÉLEVÉ DU DÉPARTEMENT EN 2024</b> ..... | 8 |
|---|---|

|  |   |
|--|---|
| <b>LES EFFECTIFS, LA MASSE SALARIALE ET LEUR ÉVOLUTION</b> ..... | 9 |
|--|---|

|  |    |
|--|----|
| <b>RÉPARTITION DES EFFECTIFS</b> ..... | 10 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| <b>DURÉE EFFECTIVE DU TRAVAIL</b> ..... | 11 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| <b>CE QUE L'ON PEUT RETENIR DE L'ANNÉE 2023</b> ..... | 12 |
|---|----|

|  |    |
|--|----|
| <b>AMBITION 1 : RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE</b> ..... | 16 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| <b>AMBITION 2 : ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE</b> ..... | 18 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| <b>AMBITION 3 : PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES</b> ..... | 20 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| <b>AMBITION 4 : FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS</b> ..... | 22 |
|---|----|

|   |    |
|---|----|
| <b>AMBITION 5 : DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE, PROMOUVOIR LE SPORT</b> ..... | 24 |
|---|----|

|  |    |
|--|----|
| <b>AMBITION 6 : ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE</b> ..... | 26 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| <b>AMBITION 7 : FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE</b> ..... | 28 |
|--|----|

|   |    |
|---|----|
| <b>AMBITION 8 : PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES</b> ..... | 30 |
|---|----|

|  |    |
|--|----|
| <b>AMBITION 9 : DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OcéAN INDIEN</b> ..... | 32 |
|--|----|

|  |    |
|--|----|
| <b>AMBITION 10 : SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS</b> ..... | 34 |
|--|----|

# ÉDITORIAL

En 2024, année de mi-mandat, le Département tient à rappeler combien son engagement pour La Réunion est primordial, combien il participe au quotidien à la vie des Réunionnaises et des Réunionnais.

Comme les années précédentes, le Département s'attachera en 2024 à co-construire un territoire solidaire, en mettant au cœur de ses politiques publiques l'humanité réunionnaise et une certaine vision du développement harmonieux et ambitieux du territoire.

À commencer par la proximité renforcée qui constitue un des axes majeurs de notre mandature en rénovant et en innovant dans notre action au plus près des territoires.

La Caravane d'accès aux droits et à l'information illustre parfaitement cette volonté d'« aller vers » les populations de chaque micro-région, et surtout des zones les plus reculées. Il s'agit de donner à chaque citoyen toutes les possibilités d'accéder et de bénéficier de services adaptés à ses besoins.

Cette démarche innovante a permis la mise en circulation de 3 caravanes en 2023. Nous amplifierons cette dynamique en 2024 en renforçant le maillage territorial par la création de « villages de caravanes multi partenariales ». Ceux-ci offriront l'écoute et l'accompagnement le plus large possible aux Réunionnais, sur les thématiques sociales, l'aide alimentaire ou encore la lutte contre les addictions et les violences.

Cet engagement sera couplé à d'autres mesures de proximité initiées par le Département, notamment la mobilisation des dalons de quartiers et des éducateurs de rue.

Le plan départemental de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales, qui sera déployé en 2024, sera un des fers de lance de l'action publique départementale. Il intégrera lui aussi un volet partenarial de proximité, afin que nous puissions agir au plus près des familles réunionnaises, et prévenir toutes les formes de violences.

2024 sera également la première année de pleine mise en œuvre du cadre rénové d'aide au transfert sanitaire et au rapatriement des défunts. Sujet prioritaire de la mandature,

nous proposons un dispositif adapté, faisant intervenir tous les partenaires de manière collaborative et intelligente afin d'offrir le meilleur accompagnement aux familles.

La solidarité départementale envers les familles réunionnaises est d'ailleurs au cœur même de notre action, à travers l'aide à l'amélioration de l'habitat avec l'objectif de livrer 3 000 chantiers l'année prochaine. C'est aussi une politique renforcée en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap, avec la mise en œuvre du Plan Départemental d'évolution de l'offre visant à augmenter qualitativement et quantitativement les structures d'accueil adaptées. La petite enfance demeure aussi une priorité avec le travail qui se poursuivra au sein de l'Observatoire Départemental de la Petite Enfance et la finalisation des travaux de réhabilitation du Foyer de l'Enfance de Terre Rouge.

Ce qui me permet d'évoquer le sujet de la jeunesse réunionnaise, une jeunesse qui a besoin de visibilité, d'accompagnement et de soutien sur un territoire au contexte socio-économique hors norme. Le Département continuera à accompagner les collèves dans le déploiement du numérique et la réussite des collégiens.

Il s'agit surtout pour notre Collectivité d'offrir à la jeunesse les leviers lui permettant une réelle insertion. L'Académie des Dalons poursuivra son travail d'accompagnement exemplaire et nous irons plus loin, conformément au plan départemental en faveur de la réussite des jeunes, en amplifiant les actions dans le sud et l'est de notre île en 2024. Ce plan prévoit aussi de mettre l'accent sur l'éducation populaire en offrant à nos jeunes une autre manière de s'impliquer dans la vie de leur quartier. Parce que le jeune d'aujourd'hui est le citoyen de demain, le Département créera en 2024 l'Institut d'apprentissage de la vie citoyenne, outil au service d'une jeunesse éclairée.

Éclairer les Réunionnais, c'est éclairer notre territoire, en faisant connaître notre histoire, en diffusant notre culture, et en soutenant l'excellence sportive locale. Sur ces trois axes, le Département sera particulièrement impliqué avec la poursuite du chantier de transformation du musée de Villèle en musée de l'Habitation et de l'Esclavage,

la mise en œuvre de la délégation de service public des théâtres départementaux, et la préparation des Jeux olympiques et paralympiques 2024, à Paris. Sur ce sujet, La Réunion accueillera le 12 juin 2024 la Flamme Olympique. Le Département souhaite faire de cet évènement un moment de partage, de rassemblement et de fête autour des valeurs du sport. Nous honorerons le sport réunionnais dans toute sa richesse et diversité, ce qui se traduit très concrètement par un soutien accru aux sportifs à travers un nouveau cadre d'accompagnement validé en 2023.

Le Département poursuivra par ailleurs la mise en œuvre de sa politique agricole, conformément aux orientations du Plan Agri Péi 2030, avec l'ambition demeurée intacte de tendre à moyen terme vers l'autonomie alimentaire, de promouvoir les circuits courts et la production réunionnaise à travers la marque « 100% La Réunion » qui accueille fin 2023 80 adhérents. Afin que des moyens efficaces puissent être mobilisés en faveur de cette ambition, les actions conduites dans le cadre du Plan AgriPéi 2030 feront l'objet d'évaluation en vue d'un réajustement de l'accompagnement des agriculteurs et des filières, à l'aune de la mise en œuvre du nouveau programme FEADER 2023 – 2027.

La politique agricole étant intimement liée à la politique hydraulique départementale, la Collectivité s'attachera à poursuivre son programme d'aménagement afin de satisfaire les besoins en eau des exploitants, notamment dans le cadre du programme PISUD, des opérations PRODEO et du projet MEREN.

En ce qui concerne l'aménagement, le Département continuera d'investir fortement sur le territoire afin de soutenir le BTP. Il s'agit notamment d'aménager et d'entretenir le réseau routier départemental et nos espaces naturels, d'installer des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments départementaux, et de poursuivre la politique d'aménagement des grands sites naturels tels que le réaménagement du belvédère du Maïdo, la finalisation des travaux de réhabilitation des gîtes du Volcan et de Bélouve, et le lancement d'études de reconstruction du gîte du Piton des Neiges.

En 2024, le Département franchira une nouvelle étape dans sa politique de transition écologique et solidaire, en devenant une collectivité à énergie positive. Cela s'accompagnera de la poursuite de la mise en œuvre du plan 1 million d'arbres, du verdissement de notre flotte automobile, et de la poursuite de l'expérimentation du tri des déchets de bureau. Nous associerons aussi les collègues à cette dynamique, à travers notamment la valorisation des biodéchets et l'installation de récupérateurs d'eau de pluies dans 12 établissements.

Parce qu'il ne peut y avoir de développement de La Réunion sans co-développement régional, le Département s'inscrira résolument dans la stratégie nationale de coopération indo-pacifique notamment en renforçant ses partenariats avec les pays de la zone à travers des programmes tournés vers la solidarité, la culture, le sport, l'insertion, ainsi que les aménagements hydrauliques et agricoles.

Enfin, dans le cadre de sa volonté de valoriser l'engagement citoyen, le Département lancera en 2024 la 2<sup>e</sup> édition du BIC (Budget d'Initiative Citoyenne) après le franc succès en 2023 de la première édition, avec plus de 100 projets reçus pour 55 soutenus.

En cette année des Jeux olympiques où notre île vibrera à l'unisson du monde autour des valeurs de l'olympisme, le Département s'attache à construire La Réunion d'aujourd'hui et de demain en jouant collectif, et en faisant sien cette citation du baron Pierre de Coubertin, père des JO modernes, « voir loin, parler franc, agir ferme ».

**Cyrille Melchior**

Président du Conseil départemental



# PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES POUR 2024

## UN CONTEXTE FINANCIER DE CROISSANCE FAIBLE ET DE FORTE INFLATION QUI APPELLE À POURSUIVRE LA GESTION RIGOUREUSE DES FINANCES DÉPARTEMENTALES

Les perspectives économiques pour 2024 sont marquées par des anticipations de croissance faibles et un contexte inflationniste élevé. Ainsi, le projet de loi de finances pour 2024 se base sur une prévision de croissance de + 1,4 % (+ 0,8 % selon le consensus des économistes) et une inflation de + 2,6%, susceptible d'être accentuée par les incertitudes portant notamment sur la dynamique des prix énergétiques et alimentaires.

Dans ce cadre contraint, l'élaboration du budget 2024 vise à mettre en œuvre les orientations définies par le plan de mandature tout en maintenant une situation financière saine de la collectivité, grâce à la prudence de notre gestion et l'optimisation des dépenses et interventions départementales.

Cette ambition peut s'appuyer sur une situation financière de la collectivité à fin 2023 qui demeure bonne, mais néanmoins marquée par un accroissement significatif de nos contraintes exogènes, indépendamment des choix de gestion du Département.

Il est ainsi à noter les facteurs suivants :

- > D'une part, la composition des recettes départementales, caractérisée par une forte dépendance à l'égard de la fiscalité indirecte (taxe sur les tabacs, les carburants, TVA, DMTO...), rend le Département vulnérable aux conditions économiques actuellement défavorables. Ainsi, sur le plan national, le produit des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) se contracte de -20 % en 2023 sous l'effet du ralentissement marqué du marché immobilier, ce qui aura en 2024 un impact de -20 M€ sur nos recettes provenant du fonds national de péréquation des droits de mutation ;
- > D'autre part, en raison de la conjonction de l'inflation, des mesures nationales impactant à la hausse les budgets locaux sans compensation suffisante (Ségur de la Santé, revalorisation du SMIC, hausse de la valeur du point d'indice...), de l'augmentation des dépenses sociales (notamment dans le secteur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées), les dépenses du Département sont structurellement orientées à la hausse.

Dans ce contexte, la maîtrise par le Département de La Réunion de ses équilibres financiers constitue donc une priorité avec l'objectif de préserver une capacité d'autofinancement et un niveau de solvabilité appropriés (en assurant une capacité de désendettement durablement inférieure à 10 années).

Au niveau national, si le Projet de Loi de Finances (PLF) 2024 et la Loi de Programmation des Finances Publiques (PLPFP) ne prévoient plus à ce stade de dispositifs coercitifs de maîtrise des dépenses publiques locales, les collectivités seront amenées à contribuer au redressement des finances publiques dans le cadre du programme de stabilité 2023-2027.

À ce stade, les dispositions de cette contribution font encore l'objet de discussions ; un des enjeux importants étant, pour les Départements, la non prise en compte des dépenses contraintes (allocations de solidarité notamment) dans le périmètre concerné.

En tout état de cause, il devient impératif d'entamer une réflexion sérieuse sur la révision du modèle de financement des Départements, une démarche que notre collectivité souhaite vivement entreprendre pour renforcer durablement nos efforts en faveur du développement humain et territorial, ainsi que de la transition écologique et solidaire.

En particulier, deux points doivent attirer la plus grande attention :

- > La hausse du reste à charge des dépenses dans le secteur de l'Autonomie et du Grand âge est une tendance de fond structurelle, qui touche de plein fouet notre Département en raison de sa structure démographique en transition marquée. Face à cette évolution, les critères de répartition des dotations de la Caisse Nationale de Soutien à l'Autonomie (CNSA) s'avèrent obsolètes et iniques : c'est le sens de la demande faite au Gouvernement de plafonner ce reste à charge à un niveau qui soit soutenable pour les finances des collectivités ultramarines ;
- > Compte tenu de la nature des compétences du Département et de son engagement au quotidien pour remédier à l'urgence sociale, au service des publics les plus fragiles, il paraît inacceptable que notre panier de recettes puisse évoluer voire baisser en dehors de toute indexation ou mécanisme de sécurisation.

## UN RECOURS MAÎTRISÉ À L'EMPRUNT

Le financement de la section d'investissement du Budget Primitif 2024 sera soutenu par une augmentation des prévisions de recours à l'emprunt. Ce levier demeure en effet disponible du fait du niveau d'endettement modéré du Département : avec un montant de dette par habitant inférieur à 400 €, notre collectivité se situe dans la moyenne basse des Conseils Départementaux.

La concrétisation du recours à l'emprunt au cours de l'exercice dépendra à la fois des avancées dans les projets d'investissement et des possibilités de financement offertes par les marchés financiers, en tenant compte de l'évolution des taux d'intérêt.

Les marchés financiers ont en effet vu leurs taux d'intérêts fortement augmenter en 2023. Ainsi, après des années de taux négatifs, la résurgence de l'inflation a conduit la BCE à relever ses taux directeurs, qui sont passés progressivement d'entre -0,50 % / 0 % à la mi-2022 à 4,00 % / 4,50 % à aujourd'hui. L'« anticipation de marché » est à un retour progressif vers 3,20 / 3,30 % d'ici 2025.

En raison de ce contexte haussier, les charges financières payées par la collectivité sur son encours actuel devraient connaître une progression, contenue néanmoins grâce à la stratégie de fixation

(mobilisation d'emprunts à taux fixe performants et sécurisation des derniers emprunts structurés) réalisée dans un contexte plus favorable. Après un niveau de taux fixe de 86 % à fin 2022, la collectivité devrait réamorcer un mouvement de rééquilibrage entre ses encours fixés et variables.

Par ailleurs, le début de la nouvelle programmation des fonds européens pourrait se traduire par un portage financier des projets d'investissement de la collectivité dans l'attente de la perception de ces fonds, pouvant aboutir au recours à des financements à moyen terme.

Les conditions financières étant devenues plus contraignantes, les prêteurs adopteront une approche plus sélective dans leurs choix de contrepartie. Le Département entend donc maintenir sa qualité de signature pour bénéficier pleinement de ses relations partenariales nouées avec les prêteurs publics et privés, tout en restant en veille stratégique en matière de diversification de ses sources de financements (Agence France Locale, émission obligataire, NEU CP..).



## DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES CORRESPONDANT À UN NIVEAU D'INTERVENTION ÉLEVÉ DU DÉPARTEMENT EN 2024

Au titre de l'exercice 2024, le budget de la collectivité sera une nouvelle fois fortement impacté par le dynamisme de ses dépenses sociales, à l'instar des allocations individuelles de solidarités (APA, PCH). Les perspectives de hausse de ces charges sont estimées à ce stade à un ordre de grandeur de + 6 % à + 8 % par rapport à 2023.

Le budget pour l'année 2024 prendra de nouveau en compte des décisions gouvernementales concernant notamment les augmentations de salaires (SMIC, SEGUR, revalorisation du point d'indice, modifications de grilles indiciaires). Elles auront un impact significatif sur les charges du Département, qu'il s'agisse des coûts liés au personnel du Département lui-même (agents

des fonctions publiques territoriale et hospitalière, assistantes familiales), des budgets des établissements sociaux et médico-sociaux financés par la collectivité, ou encore du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Par ailleurs, même annoncée en reflux, l'inflation devrait continuer à impacter significativement à la hausse l'ensemble des autres dépenses de la collectivité, dont notamment ses charges générales et ses investissements.

Compte tenu de ces contraintes fortes, le budget 2024 visera à maintenir un niveau élevé, mais maîtrisé, d'intervention départementale au profit des publics les plus vulnérables ou en difficultés.

# LES EFFECTIFS, LA MASSE SALARIALE ET LEUR ÉVOLUTION

Entre 2019 et 2020, dans un contexte de crise sanitaire, le Département a été amené à renforcer ses services, notamment ceux exerçant leurs missions dans les territoires de l'action sociale et dans les collèges pour le renforcement des protocoles sanitaires.

Sur les exercices suivants, on peut observer une stabilisation de l'effectif avec une légère diminution principalement due à une baisse du nombre de contrats aidés.

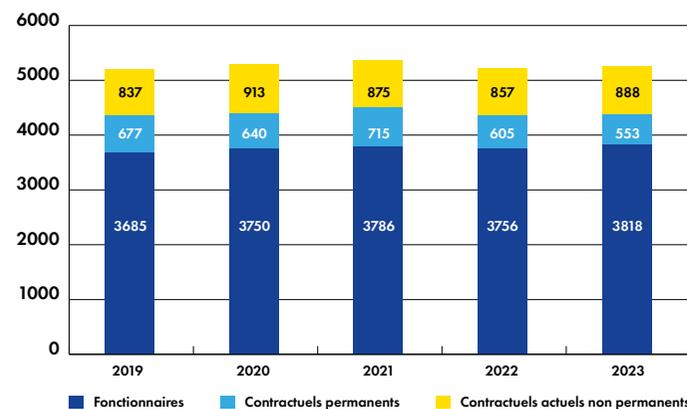
L'évolution de l'effectif total et de la masse salariale (hors ASSFAM) a ainsi été la suivante :

|                             | 2019  | 2020  | 2021  | 2022  | Prévision 2023 | Projection 2024 |
|-----------------------------|-------|-------|-------|-------|----------------|-----------------|
| <b>Effectifs</b>            | 5 199 | 5 303 | 5 376 | 5 218 | 5 400          | 5 500           |
| <b>Masse salariale (M€)</b> | 240   | 247   | 256   | 267   | 289            | 288             |

On constate, depuis 2022, un retour à une structuration des effectifs normalisée, avec un noyau principal porté par les fonctionnaires et une baisse du recours aux contractuels permanents. Il s'agit notamment des effets du plan d'intégration mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la précarité.

On observe en 2023 une légère hausse des contractuels non permanents, afin de maintenir la continuité et la qualité du Service Public au niveau des services de l'action sociale et des collèges.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR STATUT DE 2018 AU 15/09/2023

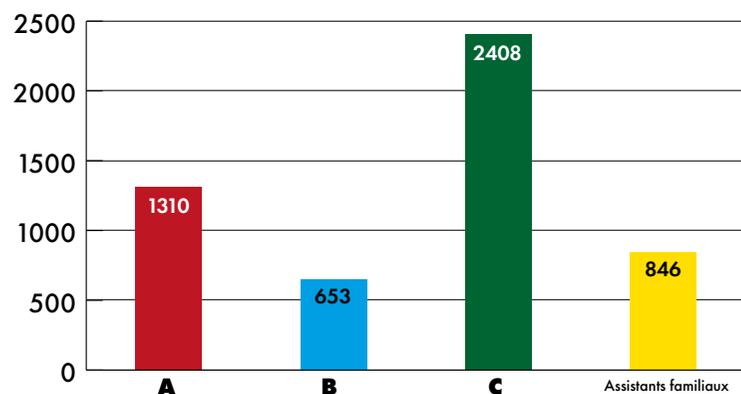


Il est à noter que 9 agents bénéficient d'un logement de fonction et 9 agents bénéficient d'un véhicule de fonction. Ces avantages en nature font l'objet d'une déclaration fiscale. Le Département prévoit d'étendre cette déclaration aux agents bénéficiant d'un logement au sein des collèges.

# RÉPARTITION DES EFFECTIFS

Pour 2023, la répartition des agents titulaires et non titulaires de droit public par catégorie est la suivante :

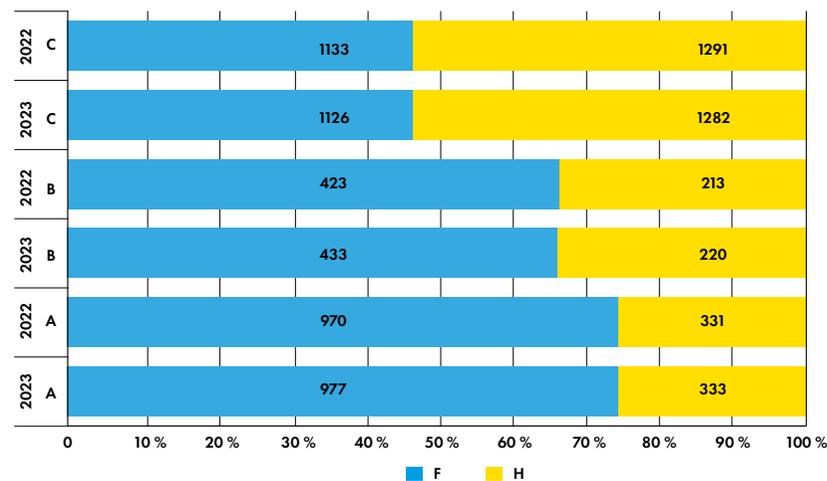
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS PAR CATÉGORIE AU 15/09/2023)



De 2022 à 2023, on observe une stabilité dans la répartition Femmes/Hommes des effectifs de la collectivité. Il apparaît ainsi une proportion plus importante d'hommes (53 %) au niveau de la catégorie C, alors que les femmes représentent 75 % des effectifs de la catégorie A et 66 % des effectifs de la catégorie B.

En effet, les métiers des travailleurs sociaux ou infirmiers, classés en catégorie A, sont occupés majoritairement par des femmes.

RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PERMANENTS PAR GENRE ET CATÉGORIE (EN 2022 ET AU 15/09/2023)



## DURÉE EFFECTIVE DU TRAVAIL

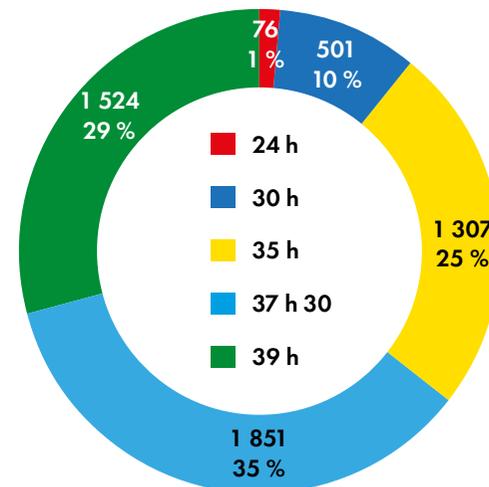
Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le règlement général du temps de travail est appliqué au sein de la collectivité et comprend :

- un cycle de travail de référence à 37 h 30 ;
- la possibilité pour les agents travaillant sur un cycle de 35 h ou de 39 h de conserver ce cycle à titre individuel et exceptionnel.

Par ailleurs, le règlement du temps de travail relatif aux horaires atypiques est également appliqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les cycles de 24 h et de 30 h s'appliquent aux emplois aidés.



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS SELON LE CYCLE DE TRAVAIL AU 15/09/2023



Les agents permanents sont **majoritairement à temps complet** (95 %). On compte 232 agents à temps partiel, dont plus de 51 % en temps partiels thérapeutiques.

Afin d'encadrer le dispositif des temps partiels thérapeutiques, la collectivité veille à solliciter l'avis d'un médecin-expert sur les demandes réceptionnées. Alors qu'on constatait une augmentation de 50 % des temps partiels thérapeutiques en 2022, elle est de 22 % en 2023.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS SELON LE TEMPS DE TRAVAIL AU 15/09/2023

|                      | Nombre d'agents | %            |
|----------------------|-----------------|--------------|
| Temps complet        | 4 139           | 95 %         |
| 50 %                 | 102             | 2 %          |
| 60 %                 | 10              | 0 %          |
| 70 %                 | 5               | 0 %          |
| 80 %                 | 100             | 2 %          |
| 90 %                 | 15              | 0 %          |
| <b>Total général</b> | <b>4 371</b>    | <b>100 %</b> |

# CE QUE L'ON PEUT RETENIR DE L'ANNÉE 2023

## AMBITION 1

1500 bénéficiaires du RSA de plus de 67 ans accompagnés vers le minimum vieillesse

Déploiement des forums territorialisés de l'action sociale et de l'Insertion

Modernisation de l'accueil des maisons départementales et renforcement des équipes de travailleurs sociaux et de conseillers d'insertion

Renforcement des actions de prévention avec 70 actions territorialisées, l'accompagnement des familles à la gestion budgétaire et le plan de lutte contre les addictions

Plus de 42 800 mesures d'accompagnement déployées sur la 1ère année du PDI 2022-2024, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire

Appel à projet pour les « Dalons de quartier »

## AMBITION 2

Déploiement des Caravanes d'Accès aux Droits et à l'Information



Consolidation des Week-Ends Parentalité

Continuité du chèque marmaille et réflexion sur la dématérialisation

Développement des actions du plan PANJO et déploiement des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale au sein des PMI

Construction avec l'ODPE d'un plan départemental de prévention des violences faites aux enfants



## AMBITION 3

Mise en œuvre de la stratégie d'hébergement des publics vulnérables : 5 nouvelles structures d'accueil autorisées



+ 35 % de livraisons de chantiers d'amélioration de l'habitat

Déploiement de la télégestion et de la télétransmission pour l'ensemble des Services d'aide et d'accompagnement à domicile

Création de la Direction des Proximité Renforcées et des Interventions

## AMBITION 4

Mobilisation des jeunes en difficulté par la cellule d'insertion par l'innovation

Valorisation des actions des 2 Académies des Dalons



Formation des jeunes ambassadeurs dans le cadre de la lutte contre le harcèlement scolaire



Déclinaison du Schéma Directeur des Equipements Numériques (SDENEM) dans les collèges

## AMBITION 5

Finalisation de la première phase d'études de réhabilitation du Musée historique de Villèle



Nouvelle Délégation de Service Public pour la gestion des théâtres départementaux priorisant l'action territoriale

Soutien accru aux sportifs de haut niveau dans le cadre du nouveau règlement départemental

Organisation de manifestations pour des publics diversifiés : Gran 20 Désanm, Challenge sportif des collégiens, Journée des familles...



## AMBITION 6

Extension des périmètres irrigués (+ 520 ha livrés sur le secteur de Bassin Martin)



Lancement d'un plan exceptionnel de soutien à la filière fruits et légumes

Labellisation du Plan Alimentaire Territorial départemental



Lancement du programme FEADER 2023-2027

## AMBITION 7

Mise en œuvre du Plan radiers & amélioration du réseau routier départementale (47<sup>e</sup> radier supprimé et 724 km de routes améliorés)

Délégation de Service Public pour les gîtes publics et entrée en phase de finition des travaux de reconstruction du Gîte du Volcan



Prolongation du Pacte de Solidarité Territoriale 2 jusqu'à fin 2024

Co-financement du projet MEREN (mise en eau des régions Est et Nord) par l'État

## AMBITION 8

Mobilisation de 25 partenaires dans le cadre du Plan 1 million d'arbres (endémiques et indigènes)

Démarrage des travaux de la microcentrale hydroélectrique de la Rivière des Galets



Sensibilisation des agents au changement climatique avec la formation de nouveaux animateurs à la fresque du climat

Création de la marque 100% La Réunion

## AMBITION 9

Immersion professionnelle de jeunes apprentis par une mobilité internationale aux Seychelles

Organisation des Entretiens du Patrimoine Iconographique de l'océan Indien, approches linguistiques, historiques et artistiques et convention d'échanges avec les Comores



## AMBITION 10

Lancement du parcours de formation des managers

Budget d'Initiative Citoyenne : 120 projets reçus, 55 lauréats



Lancement du Laboratoire d'Innovation Publique



SOCIAL

## AVEC VOUS

POUR CRÉER UN VIVRE ENSEMBLE  
QUI FAVORISE L'INCLUSION DE TOUS ET DE CHACUN

- 1** RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS  
ET LA PRÉVENTION, RÉPONDRE  
À L'URGENCE SOCIALE
- 2** ACCOMPAGNER LES PARENTS,  
PROTÉGER LES ENFANTS  
ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE
- 3** PROTÉGER  
ET ACCOMPAGNER  
LES PLUS VULNÉRABLES



DÉVELOPPEMENT  
HUMAIN

## AVEC VOUS

POUR AMENER TOUTES  
LES GÉNÉRATIONS SUR LE CHEMIN DE LEUR RÉUSSITE

- 4** FAVORISER LA RÉUSSITE  
DES JEUNES,  
EN FAIRE DES CITOYENS
- 5** DÉMOCRATISER LA CULTURE,  
VALORISER LE PATRIMOINE,  
PROMOUVOIR LE SPORT



AGRICULTURE

## AVEC VOUS

POUR CRÉER UNE AGRICULTURE  
RESPONSABLE ET LOCALE POUR L'AVENIR DE NOTRE ÎLE

- 6** ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS  
UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT  
LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

**AVEC VOUS**  
POUR AGIR DURABLEMENT  
ET PRÉSERVER NOTRE ÎLE

**7** FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE  
MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT  
DE NOTRE TERRITOIRE

**8** PRÉSERVER ET VALORISER  
DURABLEMENT NOS  
RESSOURCES



COOPÉRATION  
RÉGIONALE

**AVEC VOUS**  
POUR RENFORCER NOS LIENS  
DANS L'OCÉAN INDIEN

**9** DÉVELOPPER LES ÉCHANGES  
ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN



MODERNISATION  
DE L'ACTION PUBLIQUE

**AVEC VOUS**  
POUR AGIR DURABLEMENT  
ET PRÉSERVER NOTRE ÎLE

**10** SIMPLIFIER LES DÉMARCHES  
DE NOS PUBLICS



## AMBITION 1

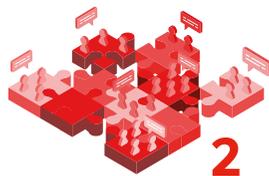
# RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

**AVEC VOUS  
POUR CRÉER  
UN VIVRE ENSEMBLE  
QUI FAVORISE  
L'INCLUSION DE  
TOUS ET DE CHACUN**

### LES ACTIONS À POURSUIVRE EN 2024/2025

- > La professionnalisation et l'insertion de bénéficiaires du RSA avec le Service DEFI ;
- > L'intégration des clauses d'insertion dans nos marchés publics ;
- > L'amélioration de l'accueil dans les Maisons Départementales tant sur le plan bâtiminaire qu'en termes de professionnalisation des équipes en charge de l'accueil et de l'accompagnement du public ;
- > Le déploiement du Programme départemental d'insertion (PDI en s'appuyant notamment sur l'efficacité éprouvée du R+, de l'accompagnement global et des aides financières à l'Insertion ;
- > La coordination des acteurs du territoire animé dans le cadre des instances de concertation de l'action sociale et des comités.

## CHIFFRES CLÉS 2023



**2**  
FORUMS TERRITORIALISÉS  
DE L'ACTION SOCIALE



**1 SCHÉMA**  
D'ACCÈS AUX DROITS À L'ÉCHELLE  
COMMUNALE ÉLABORÉS



**57 855**  
CAPAH PRESCRITS

**+ 19 %**  
D'HEURES D'INSERTION  
DANS LES MARCHÉS PUBLICS



MISE EN ŒUVRE DE  
**276 CIE**  
(PEC MARCHAND)



**70**  
ACTIONS TERRITORIALISÉES INTER  
SERVICES DE PRÉVENTIONS



**2 017** PERSONNES  
ACCUEILLIES PAR LES  
CARAVANES D'ACCÈS AUX DROITS

## PRIORITÉS POUR 2024

### RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS

La coordination autour de la Caravane d'accès aux droits sera renforcée sur les territoires d'action sociale. La mutualisation avec les partenaires sera recherchée pour créer des villages de caravanes multipartenaires.

### RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

- > Les aides financières d'urgence et le Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène seront mobilisés en faveur des publics en situation de rupture d'hébergement ou alimentaires ;
- > Un renforcement du partenariat sera recherché avec l'ARS, pour la prise en charge des personnes en situation d'évacuation sanitaire.

### RENFORCER LA PRÉVENTION

- > Les projets d'éducation populaire seront soutenus dans le cadre d'une expérimentation territorialisée ;
- > Les « Dalons de quartier » seront déployés ;
- > L'action « éducateurs de rue dans une démarche de médiation sociale » sera renforcée.

### PROMOUVOIR L'INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Conformément aux orientations fixées par le Plan Départemental d'Insertion (PDI), l'accompagnement des parcours d'insertion sera renforcé notamment par la mise en œuvre de solutions d'hébergements temporaires, en vue de faciliter l'accès aux parcours de formation ou l'insertion par l'activité.

Le partenariat avec les entreprises sera amplifié, afin de favoriser notamment les immersions en entreprise, comme « sas » vers l'emploi durable.

### MIEUX REPÉRER LES VICTIMES DE VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

- > Développer la démarche « d'aller vers » et la sensibilisation ;
- > Renforcer la communication en direction des enfants et des familles ;
- > Renforcer le maillage territorial afin de permettre une coordination entre les acteurs.



## OBJECTIFS 2024

AMÉLIORER L'ACCUEIL DE  
**4 MD**  
(SOIT AU TOTAL 6  
DEPUIS LE DÉBUT  
DE CETTE ACTION)

FORMER **100 %** DES AGENTS  
EN CHARGE DE L'ACCUEIL DEPUIS LE  
DÉMARRAGE DU PLAN DE MANDATURE



INTÉGRER UNE CLAUSE  
D'INSERTION DANS TOUS  
LES MARCHÉS DE PLUS DE  
**125 000 € HT**

DÉPLOYER  
**18 CTIE**



**150**  
PERSONNES EN PARCOURS D'INSERTION,  
BÉNÉFICIAIRES DE SOLUTIONS D'HÉBERGEMENT  
TEMPORAIRES D'INSERTION

**DALONS DE QUARTIER :**

**20** ACTIONS DE PRÉVENTION MISES EN ŒUVRE POUR  
TOUCHER **1 500** PERSONNES



DÉPLOYER **12** VILLAGES DE CARAVANES ET  
RECEVOIR **4 000** PERSONNES

**100** PERSONNES DANS LE CADRE DE  
L'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE



**AVEC VOUS  
POUR CRÉER  
UN VIVRE ENSEMBLE  
QUI FAVORISE  
L'INCLUSION DE  
TOUS ET DE CHACUN**

## AMBITION 2

# ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

### LES ACTIONS À POURSUIVRE EN 2024/2025

- > Finaliser les travaux de réhabilitation en cours du Foyer de l'Enfance de Terre Rouge – Réaliser les études d'aménagement de ses extérieurs ;
- > Poursuivre le déploiement des Caravanes d'Accès aux Droits sur l'ensemble du territoire ;
- > Poursuivre la tenue des Week-Ends Parentalité ;
- > Le déploiement du chèque marmaille spécifique pour enfant en situation de handicap.

### CHIFFRES CLÉS 2023

**WEEKEND**  
**247**  
FAMILLES ACCOMPAGNÉES  
EN WEEK-ENDS PARENTALITÉ  
REPRÉSENTANT  
**900** BÉNÉFICIAIRES

**25** FAMILLES  
ACCOMPAGNÉES  
DANS LE CADRE  
DU PANJO  
(13 ONT ARRÊTÉ LE SUIVI)

**20** FAMILLES  
BÉNÉFICIAIRES DU  
DISPOSITIF NESTING

**49** QUARTIERS TOUCHÉS  
PAR LA MÉDIATION SOCIALE

**6** ACTIONS COMMUNES  
PMI ET POLYVALENCE

## PRIORITÉS POUR 2024

### SOUTENIR LA PARENTALITÉ

- > Poursuivre le soutien aux opérateurs de médiation familiale et augmenter les médiations de gré à gré ;
- > Poursuivre les Week-Ends Parentalité.

### DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LES MODES DE GARDE

Former et accompagner les professionnels pour un meilleur accueil et une prise en charge des publics.

### DÉVELOPPER LES PROGRAMMES DE PRÉVENTION

- > Avec le suivi et la coordination de l'Appel à Projets Parentalité dans et hors les murs et la continuité du financement des opérateurs de parentalité ;
- > Avec le renforcement de l'action éducateurs de rue dans une démarche de médiation sociale ;
- > Avec la construction avec l'ODPE d'un plan départemental de prévention des VIF ;
- > En renforçant l'intervention des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) au sein des familles monoparentales ;
- > En mettant en œuvre des accompagnements PANJO auprès des futurs et jeunes parents.

### SÉCURISER LES PARCOURS DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

- > Via une stratégie d'hébergement volontariste et efficace en poursuivant la programmation de création d'Établissement Sociaux et Médico-Sociaux ou d'extension de capacités d'accueil ;
- > En définissant une véritable stratégie santé liée à la complexification des profils (mental, handicap et violences) ;
- > En élaborant un nouveau contrat social pour consolider le cadre de l'accueil familial et le déploiement du Projet Pour l'Enfant.

### MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE TRAVAIL SOCIAL

En 2024, dans le cadre des actions engagées au titre du programme départemental d'insertion 2022-2024, de nouvelles journées départementales de l'action sociale seront mises en œuvre. Il s'agira à la fois de promouvoir les différents métiers du social et du médico social auprès du grand public, notamment en partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) et de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les différents professionnels intervenant au sein des services de la collectivité mais aussi de ses partenaires.



## OBJECTIFS 2024

RÉALISER À **100 %**  
LES ÉTUDES D'AMÉNAGEMENT  
DES EXTÉRIEURS DU FOYER DE  
L'ENFANCE DE TERRE ROUGE



ACCOMPAGNER  
**1 000** JEUNES  
DANS LE CADRE DE LA  
MÉDIATION SOCIALE

**WEEKEND**

FAIRE BÉNÉFICIER À  
**225** FAMILLES DES  
WEEK-ENDS PARENTALITÉ



RÉALISER **200**  
MÉDIATIONS FAMILIALES  
DE GRÉ À GRÉ

ACCOMPAGNER  
**100** FAMILLES  
DANS LE CADRE  
DU PANJO



DIFFUSER LE PLAN  
DE PRÉVENTION DES VIF

**DÉMATÉRIALISER**  
LE CHÈQUE MARMAILLE



PROPOSER **37** PLACES  
SUPPLÉMENTAIRES À SAINT-LEU  
(MECS + POUPONNIÈRE)

ET **16** PLACES  
SUPPLÉMENTAIRES EN  
FOYER D'ENFANCE



### AMBITION 3

## PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

AVEC VOUS  
POUR CRÉER  
UN VIVRE ENSEMBLE  
QUI FAVORISE  
L'INCLUSION DE  
TOUS ET DE CHACUN

### LES ACTIONS À POURSUIVRE EN 2024/2025

- > Poursuivre les appels à projets pour l'autorisation d'une offre médico-sociale plus importante ;
- > Rendre plus accessible et efficace le parcours des patients et de leur famille, dans le cadre des hospitalisations en métropole par la mise en œuvre de la convention Département/CGSS/CHU/UDCCAS ;
- > Le recours croissant au dispositif rénové de rapatriement des dépouilles mortelles démontre que celui-ci répond réellement à un besoin des familles fragilisées par le décès d'un proche loin de ses racines. La démarche en faveur de ce public s'intensifie ;
- > Plus de 40 000 ménages réunionnais sont dans l'attente d'un logement social. Seuls 6 000 seront satisfaits en 2023. Pour ce qui est des 242 600 maisons individuelles, 17 700 sont considérées comme indignes (7,3 %). L'insatisfaction des besoins en matière de logements, tant sociaux que privés, s'aggrave au fil des années. D'autres dispositifs accompagnent le dispositif Amélioration de l'habitat :
  - Le cofinancement de la réhabilitation du parc social ;
  - Le cofinancement du dispositif ANAH de l'amélioration de l'habitat ;
  - La régularisation du statut d'occupation.

### CHIFFRES CLÉS 2023



## PRIORITÉS POUR 2024

### ACCOMPAGNER LE MAINTIEN À DOMICILE

Près d'un Réunionnais sur trois est âgé de plus de 60 ans. En 2040, La Réunion comptera 100 000 personnes âgées de plus. La question du logement, particulièrement celui des plus fragiles, est UN, si ce n'est LE Défi de notre département.

Pour ce faire, la lutte contre l'habitat indigne s'appuie, en particulier, sur les dispositifs d'amélioration du logement dans le secteur diffus. Sont ici visés les ménages fragiles aux ressources modestes.

Pour atteindre l'objectif de 3 000 chantiers livrés, face à l'augmentation des coûts, l'objectif sera de prioriser les travaux à réaliser, tout en faisant appel aux partenaires actuels ou nouveaux (Ma Prim Adapt'...) à partir de 2024. Dans ce cadre, une convention est prévue avec l'État pour mobiliser les financements de la Ligne Budgétaire Unique (LBU) pour l'amélioration de l'habitat.

Concernant l'aide à domicile, suite aux audits des Services d'Aides À Domicile (SAAD), il sera **proposé un plan d'action personnalisé afin de renforcer les structures concernées et de traiter les points de faiblesse identifiés.**

Le déploiement des chèques personnalisés pour le recours des aides techniques sera proposé.

Un dispositif de tiers régulateur sera déployé, ainsi qu'un plan d'accompagnement des accueillants familiaux afin de favoriser leur formation et de renforcer l'attractivité de ce métier.

Le Schéma Départemental d'Organisation Sociale et Médico-sociale pour les Personnes Agées et Personnes Handicapées sera validé en 2024.

### AMÉLIORER LE PARCOURS DES USAGERS

- > Un référentiel des prestations sociales sera mis en place afin d'accompagner les équipes dans la mise en œuvre quotidienne des droits des usagers ;
- > Une action auprès des publics en difficulté financière sera menée pour allier économies et écologie, avec un accompagnement des travailleurs sociaux (ateliers de sensibilisation, kits, etc.) ;
- > La gestion du chèque santé reste externalisée pour mieux répondre aux attentes des personnes accompagnées ;
- > Un travail permettant de soutenir l'attractivité de l'accueil familial sera élaboré.

### POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE « L'ALLER VERS » DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES

**Sur le volet de l'habitat**, le Département conforte sa démarche vers les demandeurs, les néo-bénéficiaires et les locataires de logements présentant des difficultés dans l'accès ou le maintien dans le logement. Il s'agit de :

- > Continuer l'initiation et l'accompagnement de la mise en place de commissions territorialisées de gestion de l'impayé locatif ;
- > Développer la mise en œuvre du volet collectif de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) ;
- > Renforcer la proximité par « l'aller vers » les ménages en impayé loyer qui ont fait l'objet d'une saisine du FSL par la CAF.

**Sur le volet de l'action sociale** : consolider et coordonner les différents dispositifs (Dalon de quartier, médiation sociale, Caravane, VIF).



## OBJECTIFS 2024



AMÉLIORER

**3 000**

LOGEMENTS AVEC L'APPUI DE LA LBU

ACCOMPAGNER

**300** MÉNAGES

PAR L'ASLL COLLECTIF

EXPÉRIMENTER

**7** COMMISSIONS

TERRITORIALISÉES

ACCOMPAGNER

**700** MÉNAGES

EN IMPAYÉS LOCATIFS

FAVORISER L'ACQUISITION

DE **150** LOGEMENTS SOCIAUX ANCIENS



FAIRE TRAVAILLER (AU MOINS)

**300** ARTISANS POUR

L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

FAIRE BÉNÉFICIER À **1 000** DOSSIERS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT D'UN PARTENARIAT DE FINANCEMENT



INSTALLER

**20** CARAVANES VIF

**DIFFUSER** LE RÉFÉRENTIEL DES PRESTATIONS SOCIALES



DÉVELOPPEMENT  
HUMAIN

**AVEC VOUS  
POUR AMENER TOUTES  
LES GÉNÉRATIONS  
SUR LE CHEMIN DE  
LEUR RÉUSSITE**

## AMBITION 4

# FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

## LES ACTIONS À POURSUIVRE EN 2024/2025

**En matière éducative**, mise en œuvre des actions des schémas directeurs pluri-annuels, SDENEM (Numérique) et SGRS (Restauration) ainsi que la politique volontariste d'accompagnement des collégiens notamment à travers le PEC.

Pour les étudiants, renforcement de l'accompagnement dans le cadre révisé des nouveaux programmes européens 2023/2027.

**En matière de jeunesse**, le plan départemental 2023/2024 en faveur de la réussite des jeunes poursuivra son déploiement. A ce plan, se rajoutent

les actions proposées dans le cadre de la mission relative à l'éducation populaire.

**En matière de citoyenneté**, dans la suite des réflexions engagées en 2022, le Département créera l'Institut d'Apprentissage de la Vie Citoyenne qui sera opérationnel en 2024 pour ses premières actions en direction du grand public (information, sensibilisation, conférences...).

## CHIFFRES CLÉS 2023



**1 231**

JEUNES SOUTENUS POUR LA  
RÉALISATION DE LEUR PROJET



**1 000**

JEUNES INFORMÉS ET  
ORIENTÉS POUR LA RÉUSSITE  
DE LEURS PARCOURS



**10 887**

BOURSES DÉPARTEMENTALES

ET **650**

ALLOCATIONS DE SCOLARITÉ  
OCTROYÉES AUX ÉTUDIANTS

SDENEM DES COLLÈGES :



**18 000**

UNITÉS D'ÉQUIPEMENTS  
NUMÉRIQUES NEUFS LIVRÉS



ASSOCIATIONS RÉUNIONNAISES  
DE L'HEXAGONE :

**1**

APPEL À PROJETS RÉALISÉ ET

**5**

ASSOCIATIONS FINANCÉES

## PRIORITÉS POUR 2024

### RESTAURATION SCOLAIRE

Mise en œuvre de certaines préconisations de la loi Egalim (remplacement du plastique dans les cuisines scolaires...).

### ACCOMPAGNER LE FUTUR CITOYEN

- > Le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) poursuivra en 2024 ses actions en matière de sensibilisation à la lutte contre les addictions, égalité fille-garçon, accompagnement à l'Orientation, mais aussi et surtout à la lutte contre le harcèlement et cyber harcèlement... ;
- > L'éducation populaire permet de former des citoyens. Le plan d'actions proposé vise à structurer le réseau des associations d'éducation populaire afin d'accompagner la jeunesse.

### PROPOSER DES CONTRIBUTIONS CITOYENNES

Le Département souhaite ramener les jeunes vers la chose publique et les rendre acteurs des dispositifs mis en place. En 2024, 3 nouveaux événements physiques seront organisés afin que les jeunes puissent s'exprimer par l'art ou par la parole, sur les micro-régions. Un « focus groupe de jeunes » sera ensuite constitué pour contribuer à l'analyse des besoins et des attentes des jeunes.

### FACILITER L'ACCÈS DES JEUNES AUX DROITS

Il n'existe pas une seule jeunesse, elle est plurielle. Les processus cognitifs rendent nécessaires de démultiplier les canaux de communication. Il s'agit dans un premier temps d'améliorer l'information du citoyen au travers d'une plateforme départementale. Il faudra veiller aux partenariats avec l'État et la Région pour l'imbrication de nos propositions par rapport aux leurs (ex. : le portail jeunes360.re).

### ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'INSERTION

- > Développer le leadership des jeunes : planter des micro-forêts dans les collèges (1 collégien = 1 arbre) ;
- > Amplifier les actions menées par la Cellule Insertion Par l'Innovation (CIPI), notamment par l'extension dans les secteurs Est et Sud, avec le financement de l'Union européenne.



## OBJECTIFS 2024



PLANTER DES MICRO-FORÊTS  
DANS **10** COLLÈGES



DÉPLOYER  
**23** TABLES DE  
TRI CONNECTÉES



ORIENTER **20 000**  
ÉLÈVES DES CLASSES DE 4<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup>  
DANS LEUR PARCOURS SCOLAIRE

ACCUEILLIR DANS LE CADRE DES ÉVÉNEMENTS  
ORGANISÉS PAR LE DÉPARTEMENT



**3 000** JEUNES ET  
CONSTITUER **2** FOCUS  
GROUPE DE JEUNES



LANCER **1** APPEL À PROJETS  
VERS LES ASSOCIATIONS  
RÉUNIONNAISES DE L'HEXAGONE



DÉVELOPPEMENT  
HUMAIN

**AVEC VOUS  
POUR AMENER TOUTES  
LES GÉNÉRATIONS  
SUR LE CHEMIN DE  
LEUR RÉUSSITE**

## AMBITION 5

# DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LE SPORT

### LES ACTIONS À POURSUIVRE EN 2024/2025

- > Conforter l'accompagnement des acteurs du sport et de la culture : aides financières directes (subventions) et autres (achat d'œuvres, aides à la mobilité, bourses et primes aux sportifs de haut niveau...);
- > Organiser une 7<sup>e</sup> édition de Résidences « Patrimoine et Création » avec une ouverture sur les pays de la région indianocéanique.

### CHIFFRES CLÉS 2023

CHANTIER DU MUSÉE HISTORIQUE DE VILLÈLE :  
1<sup>RE</sup> PHASE D'ÉTUDE FINALISÉE



**2,7 M€/AN**

ATTRIBUÉS POUR UNE NOUVELLE DSP  
POUR LA GESTION DES THÉÂTRES



**181** BÉNÉFICIAIRES  
D'AIDES CULTURELLES



**612**  
CLUBS DE  
SPORT AIDÉS



**1 277** LICENCES  
SPORTIVES FINANÇÉES PAR  
LE PLAN 5 000 LICENCES



**476** SPORTIFS AUX JEUX DES ÎLES  
(260 HOMMES/216 FEMMES)



PROJETS NUMÉRIQUES :  
MARCHÉ DE NUMÉRISATION ET  
MÉDIATION POUR LES MAL-VOYANTS

JOURNÉES CULTURE POUR LES ENFANTS DE L'ASE ET FAMILLES : **6 000** PLACES OFFERTES



VOTE DU  
PLAN D'SPORT

## PRIORITÉS POUR 2024

### PROMOUVOIR L'IDENTITÉ CRÉOLE

Au niveau national, la promotion de la culture et de la parole réunionnaises sera toujours relayée par le service d'accompagnement et de proximité de Paris. Fête de la musique, 20 Désanm, participation aux manifestations régionales, réuniront les réunionnais autour d'espaces de rencontres maintenant établis dans le paysage culturel.

L'identité et la solidarité seront au cœur de nos actions de soutien en faveur des réunionnais en mobilité et plus largement de ceux installés dans l'hexagone. La mise en œuvre du nouveau règlement d'aides départementales en faveur des projets des associations réunionnaises permettra dorénavant de relancer la dynamique souhaitée d'un réseau associatif solide.

Au niveau local, l'objectif est de prendre et soutenir des initiatives visant à étudier et à valoriser l'interculturalité dans la société réunionnaise.

### FAVORISER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE ET DE L'HISTOIRE DE LA RÉUNION

- > Poursuivre et finaliser les études de la réhabilitation du musée de Villèle. Consolider et rechercher de nouveaux partenariats - poursuite de la valorisation du projet à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- > Mettre en œuvre les chantiers patrimoniaux inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement culture : Archives et muséum (démarrage), Lazaret (achèvement), théâtres de Champ-Fleuri et de Saint-Gilles (achèvement des études).

### ACCOMPAGNEMENT DU MONDE SPORTIF ET CULTUREL

Accompagner la mise en œuvre de la Délégation de Services Publics (DSP) des théâtres départementaux.

### DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA CULTURE

#### Amplifier les actions de démocratisation de l'accès à la culture :

- > Ouverture du centre culturel de Saint-Pierre avec une programmation diversifiée prenant appui sur les ressources des services culturels de la collectivité ;
- > Mettre en œuvre une nouvelle tarification dans les équipements culturels départementaux ;
- > Proposer une offre culturelle ciblée pour les jeunes (augmentation attendue de la fréquentation des lieux culturels par les classes primaires).

#### Amplifier les actions en faveur du sport de masse et du sport de haut niveau

Jeux olympiques 2024 : réussir l'année olympique

- > Accompagner les sélectionnés réunionnais, favoriser l'engouement pour le sport et promouvoir la pratique dans toutes les générations ;
- > Assurer la présence de jeunes collégiens lauréats du concours départemental aux Jeux ;
- > Accueillir la Flamme olympique à La Réunion, avec l'ambition d'en faire un événement exceptionnel et populaire ;
- > Mettre en œuvre le Plan D'Sport : déploiement des mesures d'accompagnement des sportifs, à l'échelle de la proximité (maintien des aides aux clubs et aux manifestations sportives locales, organisation d'une Semaine olympique) et en faveur du haut niveau ;
- > Participer activement aux nouvelles instances de gouvernance de la politique sportive territoriale.



## OBJECTIFS 2024



FINALISER LES ÉTUDES DE RÉHABILITATION DU MUSÉE DE VILLÈLE ET BOUCLER SON PLAN DE FINANCEMENT



LANCER LE CHANTIER DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



RÉUSSIR L'ANNÉE OLYMPIQUE ET INSCRIRE LE PLAN D'SPORT DANS LA DURÉE



CONCRÉTISER L'OUVERTURE DU CENTRE CULTUREL DE SAINT-PIERRE



MAINTENIR LE NIVEAU D'AIDES DIRECTES ET INDIRECTES AUX ACTEURS DU SPORT ET DE LA CULTURE



AGRICULTURE

AVEC VOUS  
POUR CRÉER UNE  
AGRICULTURE  
RESPONSABLE  
ET LOCALE  
POUR L'AVENIR  
DE NOTRE ÎLE

## AMBITION 6

# ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

## LES ACTIONS À POURSUIVRE EN 2024/2025

- > Plan Alimentaire Territorial : mise en œuvre du diagnostic alimentaire du territoire, mise en synergie avec le Pacte Local des Solidarités (PLS) afin d'amplifier la part des produits locaux dans les dispositifs d'aide alimentaire ;
- > Ferme départementale : finalisation de la maîtrise foncière des sites, premiers travaux d'aménagement.

## CHIFFRES CLÉS 2023



**+ 520 HA**  
IRRIGUÉS SUPPLÉMENTAIRES



**235 HA**  
FRICHES AGRICOLES REMISES EN CULTURE

## PRIORITÉS POUR 2024

### POURUIVRE LA MISE EN ŒUVRE D'AGRIPEI 2030

- > Évaluer les actions conduites dans le cadre d'AGRIPEI en vue d'un réajustement de l'accompagnement des agriculteurs ;
- > Remobiliser les acteurs pour recréer une dynamique agricole sur le terrain avec les partenaires ;
- > Déployer le nouveau programme FEADER 2023-2027 ;
- > Préserver le foncier agricole et valoriser les terres en friche (contrôle de morcellement agricole, financement de l'aménagement foncier, procédure de terres incultes, études de Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN)) ;
- > Poursuivre le plan de soutien à la filière fruits et légumes et du plan BIO ;
- > Lancer le nouveau programme « hors FEADER » pour le financement des structures agricoles en visant une mobilisation coordonnée des acteurs sur le terrain ;
- > Soutenir les filières de diversification végétale et animale ;
- > Financer les unités de transformation ;
- > Promouvoir la production locale et encourager les circuits courts (Marchés péi, fêtes de terroir, salon international de l'agriculture, AMAPéi, label 100% La Réunion).

### SATISFAIRE LES BESOINS EN EAU DES EXPLOITATIONS

- > Finaliser le programme d'extension des périmètres irrigués départementaux du Sud (PISUD) : + 1 500 ha irrigués ;
- > Lancer les opérations PRODEO en faveur de l'alimentation en eau des Hauts ;
- > Poursuivre le projet MEREN pour l'alimentation en eau des micro-régions Nord et Est : études techniques et démarches réglementaires ;
- > Étudier la modernisation du réseau d'irrigation de Dos d'Âne ;
- > Engager les démarches/études préalables au renouvellement des contrats de Délégation de Services Publics (DSP) pour l'exploitation des périmètres irrigués ;
- > Mettre en œuvre le projet de transformation de la SEM SAPHIR en SPL ;
- > Octroyer un soutien financier en faveur de l'acquisition de citernes d'eau et la réhabilitation des retenues collinaires.



## OBJECTIFS 2024



IRRIGUER **700 HA** SUPPLÉMENTAIRES



REMETTRE EN CULTURE **300 HA** DE FRICHES AGRICOLES



TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

AVEC VOUS  
POUR AGIR  
DURABLEMENT  
ET PRÉSERVER  
NOTRE ÎLE

## AMBITION 7

# FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

### LES ACTIONS À POURSUIVRE EN 2024/2025

- > Poursuivre les opérations d'aménagement des grands sites naturels : finalisation des travaux de reconstruction du gîte du Volcan et de réhabilitation du gîte de Bélouve, réaménagement du belvédère du Maïdo, études de reconstruction du gîte du Piton des Neiges ;
- > Formaliser la stratégie immobilière et patrimoniale du Département (foncier et bâti) et initiation d'un outil dynamique d'inventaire ;
- > Mobiliser le Pacte de Solidarité Territoriale 2 (PST2) pour la création d'équipements de proximité ;
- > Poursuivre les études nécessaires à la suppression pérenne du radier du Ouaki et relatives au prolongement de la RD400 au Tampon, et celles du Chemin La Salette à Saint-Pierre, de l'aménagement de l'entrée de la ville de Saint-Louis ;
- > Poursuivre les travaux en cours de réhabilitation et de reconstruction des collèges.

### CHIFFRES CLÉS 2023

 **7**  
RADIERS  
SUBMERSIBLES  
SUPPRIMÉS

 **145**  
PROJETS ÉCONOMIQUES  
ET D'AMÉNAGEMENT  
SOUTENUS PAR LE FEADER

 **SIGNATURE**  
DU CONTRAT DE DSP POUR LA  
GESTION DES GITES PUBLICS  
(DÉMARRAGE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024)

 **170 ML**  
DE FALAISES  
DÉPARTEMENTALES  
SÉCURISÉES

 **750**  
CURISTES ACCUEILLIS  
À L'ÉTABLISSEMENT  
THERMAL DE CILAOS

 **50%**  
ADRESSES DES SITES  
DÉPARTEMENTAUX  
INSCRITS DANS  
L'INVENTAIRE

 **LIVRAISON DU  
CENTRE DE  
SECOURS DE  
SAINT-BENOIT**

## PRIORITÉS POUR 2024

### CONTRIBUER À UN AMÉNAGEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- > Dans le cadre de la révision du Schéma d'Aménagement Régional (SAR), défendre et faire intégrer la vision départementale d'un aménagement durable et endogène ;
- > Finaliser les travaux de réhabilitation des gîtes du Volcan et de Bélouve ;
- > Poursuivre le programme de suppression des radiers visant à désenclaver quartiers et habitations et réduire les risques d'accidents (piétons et/ou véhicules emportés par les flots) ;
- > Poursuivre le traitement préventif des falaises surplombant la RD48 ;
- > Poursuivre les études en cours de 6 nouveaux Centres de Secours et d'Incendie (CIS) ;
- > Moderniser les lieux d'accueil des services du Département dans les hauts et les territoires ruraux ;
- > Approuver le cadre d'intervention du Pacte de Solidarité Territoriale 3 et le mettre en œuvre.

### CRÉER DE LA RICHESSE DANS LES TERRITOIRES

- > Soutenir l'activité économique du BTP à travers la réalisation des investissements sur le patrimoine bâti, routier et hydraulique départemental ;
- > Mettre en œuvre 2 appels à projets (Saint-Denis, Trois Bassins) pour une valorisation économique de notre patrimoine en lien avec nos compétences.

### INNOVER DANS LE TOURISME

- > Élaborer le Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement du Tourisme et des Espaces Naturels ;
- > Ouvrir le nouveau Gîte du Volcan dans le cadre de la DSP Gîtes Publics ;
- > Poursuivre des opérations d'aménagement des grands sites naturels : réaménagement du belvédère du Maïdo, études de reconstruction du gîte du Piton des Neiges ;
- > Structurer le secteur agritouristique en partenariat avec les autres acteurs compétents pour le maintien d'une économie dynamique en milieu rural ;
- > Démarrer les premiers travaux de la Commission des Espaces Sites et Itinéraires en Sport de nature.

### SOUTENIR L'ACTIVITE EN MILIEU RURAL

- > Déployer le programme LEADER 2023-2027 de soutien à l'activité économique des Hauts ;
- > Accompagner les porteurs de projet, notamment en les conseillant et en les orientant dans les démarches administratives et financières.



## OBJECTIFS 2024



LIVRER LE RÉAMÉNAGEMENT DU BELVÉDÈRE DU MAÏDO

FINALISER À **100%** LA RECONSTRUCTION DU GITE DU VOLCAN

RÉALISER **100%** DES ÉTUDES DU GITE DU PITON DES NEIGES



RÉALISER **100%** DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES COLLÈGES HIPPOLYTE FOUCCQUE, DE MILLE ROCHES ET DE RECONSTRUCTION DU COLLÈGE GASTON CROCHET



RÉALISER **100%** DES ÉTUDES DES CIS DE SAINT-PAUL, DE L'ÉPERON ET DU TAMPON, DE LA RIVIÈRE SAINT-LOUIS, DE SAINTE-MARIE ET DE SAINTE-SUZANNE



SUPPRIMER **7** RADIERS



SÉCURISER **170 ML** DE FALAISES DÉPARTEMENTALES



SOUTENIR **100** PROJETS PAR LE FEADER



TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

AVEC VOUS  
POUR AGIR  
DURABLEMENT  
ET PRÉSERVER  
NOTRE ÎLE

## AMBITION 8 PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

### LES ACTIONS À POURSUIVRE EN 2024/2025

- > Poursuivre l'installation de centrales photovoltaïques sur les bâtiments départementaux ;
- > Verdir la flotte automobile avec l'acquisition de véhicules à faible émission (VFE) et de véhicules à très faible émission (VTFE) ;
- > Poursuivre l'expérimentation du tri des déchets de bureau sur le site de la Source ;
- > Poursuivre le déploiement du Plan 1 million d'Arbres avec :
  - La production de 200 000 plants dans les pépinières départementales et la plantation de 100 000 arbres dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS) gérés par la SPL EDDEN ;
  - L'accompagnement des partenaires dans la mise en œuvre de leurs conventions pour produire et planter 400 000 plants.
- > Poursuivre l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) du Maïdo pour restaurer les zones dégradées et aider à l'insertion sociale ;
- > Renforcer la communication sur le Programme Opérationnel de Lutte contre les Invasives (POLI).

### CHIFFRES CLÉS 2023



PLAN 1 MILLION D'ARBRES :

**450 175**

ARBRES EN CULTURE

**25**

CONVENTIONS PASSÉES  
AVEC LES COMMUNES  
ET LES ASSOCIATIONS



SENSIBILISATION AU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE :

**1 000**

AGENTS FORMÉS À LA  
FRESQUE DU CLIMAT



**1,8 T**

DE DÉCHETS  
DE BUREAU (PAPIER) VALORISÉS  
SUR LE SITE DE LA SOURCE



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION  
ÉLECTRIQUE DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX  
PAR LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ  
PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE PATRIMOINE  
DE LA COLLECTIVITÉ

## PRIORITÉS POUR 2024

### RESTAURER NOS FORÊTS, PRÉSERVER NOTRE BIODIVERSITÉ

- > Organiser les premiers États Généraux de la Forêt pour relancer la production, l'exploitation et redynamiser la filière de Bois de Production ;
- > Poursuivre la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et soutenir la mise en place de modèles alternatifs à la régie ONF pour la restauration des espaces naturels (entreprises d'insertion ou privées) ;
- > Encourager nos partenaires à solliciter les sources de financement disponibles (Fonds vert, FEADER) pour démultiplier les actions.

### PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

- > Mettre en œuvre un projet pilote de récupération d'eau sur le Tévelave, en partenariat avec la CIVIS et l'Office de l'Eau ;
- > Installer (à titre expérimental) des récupérateurs d'eau de pluie dans 12 collèges.

### VERS UNE AGRICULTURE DURABLE SAINE ET RESPONSABLE

Poursuivre le déploiement du plan BIO et la promotion des circuits courts.

### CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Plusieurs expérimentations ont été menées dans les collèges pour la valorisation des biodéchets, avec des méthodes variées (électrocomposteurs, compostage manuel sur place, ramassage des déchets par un prestataire). Ces différentes expérimentations ont permis d'identifier les avantages et inconvénients de chaque solution, et le retour d'expérience permettra de définir en 2024 une stratégie globale sur la valorisation des déchets alimentaires dans les collèges, en lien avec le déploiement des tables de tri qui se poursuivra.

Cet effort se traduit également sur le volet écoexemplarité avec le déploiement de nouvelles expérimentations sur le tri des déchets sur les sites administratifs du Département, et la mise en œuvre d'un plan de lutte contre le gaspillage afin de rationaliser les dépenses de fonctionnement.

Par ailleurs l'objectif est de :

- > Démarrer la valorisation énergétique de la biomasse locale ;
- > Mettre en service la micro-centrale hydroélectrique de la Rivière des Galets ;
- > Amplifier l'installation des centrales photovoltaïques sur les bâtiments départementaux.



## OBJECTIFS 2024



INSTALLER **24**  
NOUVELLES FERMES  
PHOTOVOLTAÏQUES



ÉQUIPER **12** COLLÈGES  
DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE  
PLUIE À TITRE EXPÉRIMENTAL



ACQUÉRIR **20** VFE  
(VÉHICULE À FAIBLE ÉMISSION)  
ET **VTFE** (VÉHICULE À TRÈS  
FAIBLE ÉMISSION) CONFONDUS



ÉVALUER L'IMPACT DE LA  
VALORISATION DES BIODÉCHETS  
SUR LE SITE DE LA SOURCE DANS LE  
CADRE D'UNE EXPÉRIMENTATION



ÉLABORER LA  
STRATÉGIE BIODÉCHETS



SENSIBILISER  
**1 000** AGENTS À LA FRESQUE  
DU CLIMAT



COOPÉRATION  
RÉGIONALE

AVEC VOUS  
POUR RENFORCER  
NOS LIENS DANS  
L'Océan Indien

## AMBITION 9

# DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'Océan Indien

## LES ACTIONS À POURSUIVRE EN 2024/2025

- > Jeunesse et patrimoine : chantier d'insertion autour de la réhabilitation d'un patrimoine historique en Grande Comore ;
- > Sport/développement : insertion par le sport de jeunes réunionnais, malgaches et comoriens et inclusion par le sport des personnes porteuses de handicap ;
- > Mobilité internationale des apprentis.

## CHIFFRES CLÉS 2023



**1** PROJET PILOTE DE CHANTIER D'INSERTION

**3** PROJETS SPORT ET DÉVELOPPEMENT

**4** PROGRAMMES DE  
MOBILITÉ D'APPRENTIS



ORGANISATION DES ENTRETIENS DU PATRIMOINE ICONOGRAPHIQUE DE L'Océan Indien À SAINT-DENIS ET SAINT-PIERRE

## PRIORITÉS POUR 2024

### DÉVELOPPER UN ESPACE DE SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE À L'ÉCHELLE INDIANOCEANIQUE

- > Soutenir les projets d'accès à l'eau et de gestion de la ressource : poursuivre le projet de développement d'accès à l'eau à Madagascar, et la mise en œuvre du projet Eau en Grande Comore en partenariat avec l'Agence Française de Développement ;
- > Accompagner les actions en faveur de l'agriculture familiale et de l'autonomie alimentaire à Madagascar.

### ACCROITRE LES ÉCHANGES D'EXCELLENCE ET EXPERTISE SOUS LE SIGNE DE LA FRANCOPHONIE

- > Valoriser l'expertise réunionnaise à l'échelle régionale ;
- > Encourager les renforcements de compétences dans les pays de la zone océan Indien dans le domaine éducatif, social et sanitaire.

### RAYONNER DANS LA ZONE INDIANOCEANIQUE

- > Sur le volet sportif, développer l'inclusion des publics vulnérables en poursuivant la mise en œuvre du programme Sport Développement ;
- > Sur le volet culturel encourager et soutenir la mise en œuvre des projets portés par les îles voisines.

### CONTRIBUER À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- > Favoriser la mobilité internationale des collégiens et des jeunes en difficulté ;
- > Appuyer l'insertion des jeunes avec un projet agricole innovant en lien avec le Sud malgache ;
- > Renforcer l'insertion des jeunes par le sport et en réciprocité en associant Madagascar et les Comores.



## OBJECTIFS 2024



**1** CHANTIER D'INSERTION  
« JEUNESSE ET PATRIMOINE »

**2** PROGRAMMES DE  
MOBILITÉ DES APPRENTIS

**1** PROJET SPORT ET  
DÉVELOPPEMENT

**1** PROJET DE MOBILITÉ INTERNATIONALE  
ET AGRICOLE DE JEUNES EN DIFFICULTÉ



MODERNISATION  
DE L'ACTION PUBLIQUE

AVEC VOUS  
POUR FACILITER LA  
VIE DE TOUS LES  
RÉUNIONNAIS ET DE  
CHAQUE CITOYEN

## AMBITION 10

# SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

### LES ACTIONS À POURSUIVRE EN 2024/2025

- > **2<sup>e</sup> édition du Budget d'Initiatives Citoyenne (BIC)** : financer 80 projets pour 1 million d'euros en 2024 et renforcer l'ancrage territorial en proximité des porteurs de projet, avec un appui renforcé en matière d'aide au montage de projet, et l'organisation de votes de proximité ;
- > **RH : poursuivre le plan de formation des managers et des agents et la fiabilisation des outils de pilotage**  
Poursuite du plan d'actions triennal en matière d'égalité femmes hommes.

### CHIFFRES CLÉS 2023



**80 %**  
DU PLAN TRANSFORMATION  
NUMÉRIQUE ÉLABORÉ



**55** PROJETS  
LAURÉAT DU BIC



**2** MAISONS DÉPARTEMENTALES IMPACTÉES  
PAR LA MODERNISATION DE L'ACCUEIL  
(POSSESSION / SAINT-JOSEPH)



**100 %**  
D'ACTIONS DE FORMATION  
PROGRAMMÉES



**47 %**  
DE DEMANDES APA TRAITÉES  
EN MOINS DE 2 MOIS



**47,37 %**  
DE CERTIFICABILITÉ AUDIT 2022



**40 %**  
D'ENCADRANTS FORMÉS LA  
1<sup>RE</sup> ANNÉE AU MANAGEMENT  
AGILE « 3.0 »

## PRIORITÉS POUR 2024

### SIMPLIFIER LES PROCESSUS ET PROCÉDURES

- > Mettre en œuvre le plan de transformation numérique et de sa gouvernance : déploiement de services dématérialisés en cohérence avec une approche inclusive de la « Gestion de la Relation Usager », mise en place d'un espace de travail collaboratif pour les agents et développement de la maturité numérique ;
- > Déployer le contrôle interne à l'échelle de la collectivité.

### ÉVALUER

Dans la continuité de l'animation du Plan de Mandature, déployer l'évaluation des politiques publiques à l'échelle de la collectivité, au fur et à mesure de l'avancement des projets.

### EXPÉRIMENTER

Favoriser le recours à l'expérimentation intégrant des méthodes centrées usagers dans la mise en œuvre des projets et actions départementales : Premières expérimentations de fusion et de dématérialisation du paiement des aides départementales.

## PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS TOUTES NOS POLITIQUES PUBLIQUES

- > Conduire une recherche-action autour du cycle des violences intra-familiales ;
- > Renforcer la sensibilisation et le plan de communication, auprès des agents de la collectivité.

### COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE

**Sécuriser et fiabiliser les données :** Démarrer le chantier « Open Data » et rendre opérationnel le nouveau Système d'Information Géographique.

### ASSOCIER LES CITOYENS

Créer des espaces de parole ou de co-construction ouverts aux associations et aux citoyens au sein des projets conduits et incubés dans le laboratoire d'innovation publique (panel usagers-citoyens).

### INNOVER DANS LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

- > Accompagner et promouvoir l'innovation publique au cœur d'un laboratoire départemental ;
- > Former les agents aux méthodes d'innovation grâce à une communauté apprenante composée d'agents de la collectivité, d'acteurs publics et privés ;
- > Promouvoir la justice sociale et lutter contre les inégalités dans chaque projet incubé au sein du laboratoire.



## OBJECTIFS 2024

INITIER **2** EXPÉRIMENTATIONS DE DÉMATÉRIALISATION DU PAIEMENT DES AIDES DÉPARTEMENTALES

RETENIR **80** PROJETS BIC (1 M€)

ACCOMPAGNER **10** PORTEURS DE PROJETS DANS LE CADRE DU « BIEN VIEILLIR »

ÉVALUER **2** POLITIQUES PUBLIQUES

ACCOMPAGNER **2** DIRECTIONS DANS LE DÉPLOIEMENT DU CONTRÔLE INTERNE

INITIER **2** PROJETS INCUBÉS DANS LE LAB

CRÉER LE LABORATOIRE D'INNOVATION PUBLIQUE ET UN CENTRE DE RESSOURCE DÉDIÉ

APPROUVER LE PLAN DE TRANSFORMATION EN NUMÉRIQUE

#### RESSOURCES HUMAINES :

FORMER **100 %** DES MANAGERS (RESPONSABLES DE SERVICE)

PROGRAMMER **60 %** DU PLAN D'ACTIONS DE FORMATION

RÉALISER **100 %** DES TABLEAUX DE BORD DE PILOTAGE RH

METTRE EN ŒUVRE **100 %** DU DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT



**Département de La Réunion**  
2 rue de la Source - 97488 Saint-Denis Cedex  
Tél. 0262 90 30 30 - Fax 0262 90 39 99  
Mail : [accueil@cg974.fr](mailto:accueil@cg974.fr)  
[www.departement974.fr](http://www.departement974.fr)